

# Charte

## Intergénérationnelle

« Mieux vaut transmettre un art à son fils que de lui léguer mille pièces d'or ».

Proverbe chinois



**Service Intergénérationnel**

2, rue du Président Salvador Allende  
92 700 Colombes

Tél. : 01 47 84 21 94 - Fax : 01 47 84 93 94



EDITION 2007

## PREMBULE DE LA CHARTE

### 1- Des activités qui se multiplient

#### A- Les objectifs et les résultats

- Les objectifs
- Les constats

#### B- Les partenaires et leurs activités

- Les théâtres
- Le Lycée Guy de Maupassant
  - 1/ Grand Loto
  - 2/ Enquête
- La PAIO
- Grands parents et petits enfants dans les centres d'activités
- L'association « Le temps de vivre »
- Autres spectacles et sorties
- Ecole élémentaire Léon Bourgeois
- Le centre de loisirs maternel (CLM) Jules Verne
- Stage de formation avec l'école de soins infirmiers
- 2004 : une année déterminante
- 2005-2006 : les années de consolidation
- 2007 : des perspectives nouvelles

#### C- Les temps d'activités et les lieux

#### D- Le bilan financier

### 2- La mise en place de la charte

#### A- Le contexte : à quoi sert-elle ?

#### B- Les étapes de son écriture

- Premières recherches
- Présentation de l'ébauche de la charte au public retraité
- Article du Conseil Général
- Présentation de l'ébauche de la charte
- Mise en commun avec la majorité des structures
- Avis consultatif de la charte à l'association «Accordages»
- Les dernières étapes avant l'officialisation de la charte

## LA CHARTE INTERGENERATIONNELLE

## ADRESSES UTILES

p4

p4

p4

p4

p4

p5

p5

p6

p6

p6

p6

p6/7

p7

p7

p8

p8

p8

p8/9

p9/10

p10

p11/12

p12

p12

p12/13

p13

p13

p13

p14

p14

p14

p14

p15

p15

p16 à 21

p23



# PREAMBULE DE LA CHARTE INTERGENERATIONNELLE

Les activités intergénérationnelles de la ville de Colombes ont débuté en avril 1992 sur l'initiative du service intergénérationnel (ex loisirs des retraités) de façon ponctuelle pour aboutir aujourd'hui à une programmation régulière.

L'initiative prospère et compte chaque année de nouvelles activités avec des partenaires qui proposent des projets de plus en plus originaux.

Les rencontres sont un prétexte à un véritable échange intergénérationnel entre enfants et retraités.

Pour assurer un déroulement optimal de ces multiples rencontres et labelliser le concept à partir des relations transversales, nous avons décidé de mettre en place une charte.

## 1- Des activités qui se multiplient

### A- Les objectifs et les résultats

#### ● Les objectifs

Alors que beaucoup de familles sont éloignées géographiquement, ces rencontres permettent de garder un lien petits enfants / grands parents et de :

- développer un lien naturel de respect au quotidien entre ces générations,
- tisser des liens entre enfants et retraités,
- créer des échanges très enrichissants,
- transmettre un savoir par la parole, le contact ou le plaisir de passer un moment ensemble,

#### ● Les constats

**Les retraités** sont ravis de cette expérience très enrichissante.

C'est pour eux l'occasion de partager des connaissances ou une passion (couture, cuisine ...) et de se sentir utile ou tout simplement de rencontrer d'autres personnes. Ils apprécient beaucoup l'échange avec les enfants.

Certains s'investissent énormément et sont devenus de véritables adeptes : ils recherchent de la documentation pour les ateliers manuels, apportent du matériel de récupération ou encore filment et font des montages vidéos. Ces derniers sont utilisés pour présenter et valoriser les actions intergénérationnelles lors d'événements tels que les fêtes de quartiers ou les Banquets annuels de l'Amitié.

**Les enfants** participent aux rencontres avec plaisir. Certains sont demandeurs et viennent très régulièrement.

Certains enfants considérés comme perturbés ou très turbulents semblent plus ouverts et plus épanouis après ces rencontres.

Ils disent des retraités qu'ils « sont gentils, qu'ils les aident, que ce sont des personnes plus âgées, différentes et qui ont plus de temps ». Ils appellent le centre Chatou « l'école pour les personnes âgées » (centre de loisirs Jules Verne. 2002).

Les retraités sont souvent appelés les « papis et mamies » et les enfants les « bouts d'chou ».

Dans l'ensemble, les parents accueillent favorablement ces initiatives.

Certains enfants leur racontent le soir ce qu'ils ont fait avec les retraités.

### B- Les partenaires et leurs activités

#### ● Les théâtres (Colombes, Bezons, Sartrouville, Rueil Malmaison, Chorus de Nanterre ou Massy) de 1992 à 1996.

Le service intergénérationnel propose ses premières activités sous l'intitulé « Spectacle enfants/grands parents ». Ces spectacles, à Colombes ou aux alentours, permettent aux retraités abonnés de passer un moment agréable en compagnie de leurs petits enfants le dimanche après-midi :

**1992** : « La légende de Siegfried », Cirque Plume : « Le clown et son ombre ».

**1993** : « Casse Noisette », « Capitaine Fracasse ».



**1994** : « La petite sirène ».

**1995** : « Tom Sawyer », « La dernière fugue », « Ah ! La ! La !  
Quelle histoire ! dans le cadre du Festival « Enfanzillages 94 ».

**1996** : « Embarquez-les, clowns au féminin pluriel... »,  
« Défense, Gare aux lions ».

#### ● Le Lycée Guy de Maupassant à Colombes en 1996.

Deux actions sont réalisées à l'initiative d'étudiants en deuxième année de BTS « Action commerciale ».

#### 1/ Grand loto en 1996

Les élèves mettent en place un grand loto en invitant les abonnés du service intergénérationnel. Objectif : réaliser une « action commerciale appliquée » mais aussi partager un bon moment avec leurs aînés.

#### 2/ Enquête fin 1996

Une enquête est menée par les étudiants auprès des abonnés du service, alors appelé « Club Municipal des Retraités ».

300 retraités sont reçus individuellement par les étudiants, qui recensent des informations sur leurs préoccupations et attentes concernant leurs activités et loisirs.

L'étude terminée est ensuite diffusée auprès du public dans le trimestriel et permet au service de mieux appréhender certaines demandes et notamment en prenant en compte la diversité des trois générations représentées (« la fille, la mère et la grand-mère »).

#### ● La PAIO (Permanence d'accueil, d'Information et d'Orientation) de 1996 à 1999.

Entre 1996 et 1999, un partenariat avec la PAIO permet la mise en place d'un réseau de parrainage, pour accompagner certains jeunes en difficultés.

Cinq retraités accompagnent des dizaines de jeunes dans leur recherche d'emploi.

#### ● Grands parents et petits enfants dans les centres d'activités en 2001.

En 2001, après les spectacles « grands parents et petits

enfants », d'autres rencontres intergénérationnelles sont organisées sous la même appellation dans les centres d'activités gérés par le service. Des abonnés, accompagnés de leurs petits enfants viennent passer un après-midi convivial autour de contes, de jeux de société ou encore de dessins.

#### ● L'association « Le temps de vivre » depuis 2001.

Depuis mai 2001, l'association « Le temps de vivre », association culturelle de Colombes, initiant enfants et adultes à l'art du conte, propose, en partenariat avec le service, des rencontres intergénérationnelles mais aussi des ateliers de formations.

Après un premier spectacle « Les contes du vent » réunissant retraités et deux classes de primaire, les ateliers « Et si l'on contait » se sont multipliés. Ainsi, 10 ateliers de formation ont lieu pour permettre aux retraités intéressés de se rendre, ensuite, dans les écoles de la ville pour conter aux enfants.

Depuis mai 2002, les abonnés formés par l'association participent à plusieurs spectacles dans le cadre de la Semaine de la Palabre.

Ce partenariat fonctionne toujours aujourd'hui : la formation de retraités conteurs s'effectue sous forme de stage de 3 jours.

Ils content ensuite dans les écoles des quartiers les plus sensibles (Zone d'Education Prioritaire).

#### ● Autres spectacles et sorties depuis 2002.

Petits et grands se retrouvent pour assister au spectacle du Cirque Gruss, découvrir le Parc Astérix, visionner le dernier film de Walt Disney au Grand Rex ou encore collaborer aux « sourires de Noël », une initiative du Conseil général des Hauts-de-Seine (Institut des Hauts-de-Seine) en 2005 et 2006 qui réunit 300 personnes à chaque initiative.

Ces initiatives font maintenant partie de la programmation du service intergénérationnel : on en compte 1 à 2 par trimestre dans chaque magazine du service.



### ● **Ecole élémentaire Léon Bourgeois en octobre 2002.**

La directrice de l'école élémentaire sollicite le service pour organiser des rencontres intergénérationnelles au sein de son établissement.

Les retraités racontent à trois classes de CE1 des souvenirs et anecdotes des écoles d'après guerre. Un film est réalisé pour « immortaliser ces rencontres ».

### ● **Le centre de loisirs maternel (CLM) Jules Verne : 1er centre partenaire de 2002 à 2004.**

En janvier 2002, le service propose pour la première fois des ateliers intergénérationnels avec un centre de loisirs porteur du projet en 12 séances réparties tous les 15 jours de janvier à juin 2002. Enfants et retraités se retrouvent autour d'ateliers manuels, de contes ou de pique-niques. Une exposition a d'abord lieu au centre de loisirs avant de prendre place dans le hall de la mairie en septembre 2002. Ces ateliers se poursuivent jusqu'en 2004 avec, entre autre, la préparation et la réalisation d'un spectacle. A partir d'octobre, les rencontres maintenant dénommées « intergénération » apparaissent dans le magazine « Le Trimestriel ».

### ● **Stage de formation avec l'Institut de Formations en Soins Infirmiers de Nanterre depuis 2004.**

L'IFSI organise pour ses 25 à 30 élèves infirmiers une formation sur 15 jours avec 5 tuteurs (retraités abonnés) pour leur permettre de participer à différents débats sur le vieillissement sous forme de module. Ces exposés comptent pour leur examen de fin d'année. L'organisation des dossiers est supervisé par ces cinq parrains et marraines qui oeuvrent depuis 2004 et qui sont régulièrement invités à prendre en charge les sessions à venir.

### ● **2004 : une année déterminante.**

Les projets et partenaires se multiplient. Baptisées depuis activités « Atout'âges », elles font maintenant l'objet d'un programme, d'abord semestriel puis trimestriel (2005).

A partir de juillet 2004, une plaquette et une feuille d'inscription sont envoyées aux retraités adeptes de ces rencontres.

En octobre 2004, le service compte 7 partenaires (4 CLM, 2 CLE et le centre nature)

Les activités se déclinent par thème : ateliers manuels, jardinage, création de bijoux, bricolage, fête, cuisine qui ont lieu pour la majorité dans les structures ou dans les centres d'activités du service.

Fin janvier 2005, on dénombre 368 enfants encadrés par 134 retraités pour l'ensemble des activités proposées, aux périodes d'octobre 2004 à mi-janvier 2005.

### ● **2005 et 2006 : les années de la consolidation.**

Le service participe à des événements municipaux dans le cadre de l'intergénérationnel : la prévention routière, les fêtes de quartiers, Halloween au centre nature... Ils apparaissent dans le programme trimestriel du service au même titre que les sorties intergénération (cueillette, Vallangoujard...).

La tranche d'âge participant aux ateliers « Atout'âges », va de 1 à 19 ans.

Une collaboration avec 2 crèches, 5 CLM, 7 CLE, 2 écoles élémentaires, le service des 12-15 ans, le Conseil Communal des Jeunes et le centre nature permet de proposer de nouveaux ateliers : initiation à la Samba (service 12-15 ans), atelier « arts et expo », projet autour de la création d'histoire et du livre audio, entre CLM et CLE (« la plume dans l'oreille »), sorties en forêt, patchwork, ateliers contes pouvant être associés à un événement particulier comme la confection de décorations pour les fêtes de quartier ou de pâtisseries pour le Téléthon, un atelier de confection de costumes pour un spectacle, ateliers de contes et marionnettes, comptines, initiation à la pétanque, grands jeux, confection d'un livre de cuisine et atelier sur la nutrition.. Les ateliers se déroulent en majorité dans les structures des partenaires du service mais ont également lieu au centre d'activités Chatou (jardinage, ateliers manuels, cuisine et nutrition).



Le service dénombre une trentaine de retraités participant à une ou plusieurs activités « Atout'âges », sans compter les autres rencontres intergénérationnelles (sorties programmées par le service, événements municipaux comme le Salon des Ecrits).

En juillet 2006, le service loisirs des retraités devient service intergénérationnel.

### ● 2007 : des perspectives nouvelles autour du thème : « Solidarité et Intergénération »

#### Premier trimestre 2007 :

- une fresque intergénérationnelle est réalisée pour les banquets de l'amitié 2007. Pas moins de 8 panneaux de 2,50 m x 1,50 m retracent le « Fil de la vie par l'intergénération » de la naissance à la sagesse. Plus de 300 enfants et une dizaine de retraités se sont retrouvés pendant trois mois pour donner forme à un projet ambitieux, coordonné par une plasticienne des centres de loisirs élémentaires.

- quinze projets Atout'âges se poursuivent.

Deux projets annexes doivent aboutir pour le printemps 2007 à savoir :

- un apprentissage de la « machine à voter » en collaboration avec trois jeunes issus du C.C.J. (Conseil Communal des Jeunes) et trois retraités.

- un rapprochement entre l'activité « Ecriture créative » et SLAM donnera naissance à une scène ouverte en mars 2007 dans le cadre du « printemps des poètes ». rencontre de sept jeunes et cinq retraités.

#### D'avril à fin août 2007 :

- un deuxième chantier d'avril à fin août 2007 permettra à ces deux générations d'aménager le parvis de l'Avant Seine théâtre de Colombes en recouvrant de mosaïque 18 plaques de 1 m<sup>2</sup> représentant une portée musicale agrémentée de symboles artistiques.

- le Conseil général des Hauts-de-Seine offrira en avril 2007 des places de spectacles au théâtre de Puteaux ainsi que la mise à disposition d'un car adapté pour les personnes à mobilité réduite, dans le cadre de « Chœurs vermeils ».

- les élèves infirmiers de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) clôtureront leur module par un repas qu'ils organiseront eux-même au Centre d'Activités Solférino, en mai 2007. Une cinquantaine de personnes y sera conviée (infirmiers, enseignants, retraités).

- le groupe de chorale du service intergénérationnel se met en scène le 5 mai prochain pour traiter du thème de la maladie d'Alzheimer, à travers une épopée lyrique intitulée « L'Elixir de Jouvence ». Des enfants de l'école Charles Péguy seront associés à ce projet.

- courant Août, un bivouac au centre de vacances de Vallangoujard doit permettre aux retraités et aux enfants de passer 2 jours en pleine nature. Des activités spécifiques, dans la continuité des projets, seront proposées.

- fin Août, une dizaine de retraités devraient accompagner des jeunes en colonie de vacances à l'île de Groix afin de réaliser la « 1ère colo Inter G ». Des activités spécifiques seront mises en place et adaptées aux capacités de chacun.

- plusieurs demi-journées en autocar seront organisées entre petits et grands.

#### Quatrième trimestre 2007 :

Une réflexion est en cours concernant la mise en place d'un chantier de préparation des Banquets 2008, dans l'attente de la confirmation du thème de l'année.

## C- Les temps d'activités et les lieux

Au début de l'initiative, les activités ont lieu dans les centres d'activités du service puis, peu à peu, les structures ouvrent leurs portes pour accueillir les retraités. Pour des raisons pratiques, les activités intergénérationnelles se déroulent, aujourd'hui, en majorité dans les structures des partenaires du service.

Ces activités peuvent durer une heure (jardinage au centre nature, ateliers manuels) ou s'étendre sur une journée complète (sortie cueillette, activités en forêt).

Enfin, si auparavant les rencontres avaient souvent lieu le mercredi et durant les vacances scolaires, la tendance s'est diversifiée parallèlement aux structures



d'accueil depuis fin 2005 : des activités sont maintenant proposées dans la journée en semaine (Crèche Galipette et Crèche des moineaux) ou sur le temps périscolaire, 12h30, 17h00 ou 17h30 (contes au CLE Henri Martin, activités manuelles au CLE Léon Bourgeois).

## D- Le bilan financier

Depuis l'été 2004, on distingue trois catégories de rencontres intergénérationnelles : les sorties programmées pour tout public, les actions événementielles municipales et les ateliers « Atout'âges ».

- Les sorties ou activités intergénérationnelles sont globalement gratuites pour les abonnés impliqués et reposent sur la mutualisation des moyens entre le service intergénérationnel et les structures partenaires. Toutefois, pour certaines sorties nécessitant la location d'un car, une participation financière symbolique est demandée au public retraité.
  - Les projets événementiels sont pris en charge par la ville et les retraités sont assimilés à des bénévoles qui co-animent un stand ou un atelier. Dans le cadre d'une journée entière leur repas est pris en charge par la structure d'accueil (CLM ou CLE).
- L'encadrement des ateliers nécessite l'accompagnement d'un animateur de centre de loisirs volontairement impliqué dans ces initiatives. Les responsables de ces structures bénéficient de décharge pour encadrer certaines séances.

## 2- La mise en place de la charte

### A- Le contexte : à quoi sert-elle ?

Suite à des dysfonctionnements constatés lors de rencontres « Atout'âges » et formalisés en réunions pédagogiques (rentrée 2005-2006), les professionnels impliqués ont souhaité recadrer la mise en place et le déroulement des rencontres.

Certains retraités, souhaitant « bien faire et aider » l'équipe d'animation, sortaient de leur rôle et empiétaient sur celui des professionnels. Les projets intergénérationnels se multipliant, des difficultés de mise en place et de suivi des ateliers ont conduit à une réflexion pour une meilleure transversalité et organisation entre les différents partenaires.

C'est dans ce contexte que la charte intergénérationnelle a été élaborée pour définir les intérêts mais aussi les droits et devoirs de chacun (enfants, retraités et professionnels). Cette démarche adoptée par l'ensemble des acteurs concernés en octobre 2005 a conduit à élaborer la charte en plusieurs étapes.

### B- Les étapes de son écriture

#### ● Premières recherches

Le service intergénérationnel et le CLM Jean Moulin effectuent des recherches en mettant en commun leurs réflexions pour une première ébauche de la Charte sous forme de tableaux (intérêts, droits et devoirs) par acteurs.

Le site officiel de l'intergénération « Accordages » ([www.accordages-intergeneration.com](http://www.accordages-intergeneration.com)) ainsi que son responsable ont été consultés sur le contenu de la présente charte. L'intégralité de celle-ci se trouve également sur le site de la ville de Colombes [www.colombes.fr](http://www.colombes.fr).

Un plan pour la rédaction de la Charte est élaboré, comprenant un préambule sur les intérêts de chacun, la présentation des acteurs, suivis de paragraphes sur leurs droits et devoirs.

La conclusion de la charte doit reprendre ces principes fondamentaux et insister sur son application.

L'idée de faire signer la charte avec la mention « lu et approuvé » par les retraités et les professionnels est évoquée.



### ● **Présentation de l'ébauche de la charte au public retraité**

Après cette première étude le service intergénérationnel réunit, en décembre 2005, une dizaine de retraités, participant aux rencontres « Atout'âges », pour leur donner la parole et leur permettre de prendre part à l'élaboration de la charte. Cette initiative permet d'enrichir ou de nuancer le contenu et la forme de la charte. L'engagement de chacun par une signature n'est pas retenu par les retraités, toutefois ils s'engagent à la respecter point par point.

### ● **Article du Conseil général sur l'intergénération à Colombes**

L'élu de secteur, en compagnie du responsable du service intergénérationnel, est interrogé par la rédactrice du site officiel du Conseil Général des Hauts de Seine ([www.hauts-de-seine.net](http://www.hauts-de-seine.net)) au sujet des actions intergénérationnelles engagées par son service. Un article avec photo paraît sur le site web « seniors actu » en janvier 2006.

### ● **Présentation de l'ébauche de la charte lors d'une formation au CNFPT**

Dans le cadre d'une formation professionnelle au CNFPT (centre national de la fonction publique) de Pantin, la coordinatrice des centres d'activités du service intergénérationnel et la responsable du CLM Jean Moulin, présentent le travail sur l'élaboration en cours de la charte intergénérationnelle.

Partenaires dans la mise en place des rencontres « Atout'âges », elles suivent une formation intitulée : « Accueillir les projets des personnes âgées, une animation revisitée ».

Elles recueillent ainsi les remarques sur les différences de fonctionnement des autres communes proposant des activités intergénérationnelles.

### ● **Une démarche concertée avec la plupart des structures professionnelles**

L'ébauche de la charte, enrichie des différentes remarques, est étudiée avec la majorité des partenaires concernés.

Des informations supplémentaires et des modifications de formulation sont apportées pour rassembler l'ensemble des professionnels.

Des modifications formelles sont ainsi entérinées, à savoir :

- l'adoption d'une charte rédigée sous forme de tableau privilégiant la lisibilité et la clarté. Il est convenu d'afficher la charte dans toutes les structures participantes.

- l'abandon de la signature.

### ● **Avis consultatif de l'association Accordages et écriture du préambule**

La charte est ensuite envoyée pour avis consultatif au directeur de l'association Accordages.

Sur ses conseils, il est décidé d'introduire la charte intergénérationnelle par un préambule sur l'historique des actions du service intergénérationnel ainsi que les raisons et le contexte de sa mise en place.

### ● **Les dernières étapes avant l'officialisation de la charte et sa mise en application**

Avant son officialisation, la charte et son préambule sont :

- soumis à l'ensemble des professionnels et retraités pour s'assurer que le texte correspond fidèlement aux propos tenus par l'ensemble des acteurs.

- communiqués à l'association Accordages pour avis consultatif.

- soumis à la validation de Mme le Maire de Colombes avant publication.

#### **Les sigles à connaître**

CLM : centre de loisirs maternel

CLE : centre de loisirs élémentaire

CE1 : classe élémentaire première année

ZEP : zone d'éducation prioritaire

BTS : brevet technicien supérieur

PAIO : permanence d'accueil d'information et d'orientation

CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale





## LA CHARTE INTERGENERATIONNELLE



*Des intérêts, des droits, des devoirs...pour tous*

## ENFANTS

- INTERETS**
- Apprendre, découvrir sur soi, sur l'autre (le retraité)
  - Echanger une idée, une expérience
  - Recevoir ou partager un savoir faire
  - Partager, échanger, communiquer autour de projets
  - Prendre du plaisir
  - Créer des liens affectifs : nouer ou renouer avec des retraités

- DROITS**
- Choisir de participer ou non aux activités organisées à son intention
  - Faire à son rythme, selon ses goûts et ses capacités
  - Etre acteur (enfant ou jeune) de ses moments de loisirs
  - Satisfaire ses besoins de repères et/ou d'autonomie
  - S'exprimer par la parole et par sa participation à l'activité
  - Ne pas être seul avec un adulte
  - Etre informé par les services de l'enfance de la charte intergénérationnelle et des lois républicaines sur la laïcité

- DEVOIRS**
- Respecter l'ensemble des acteurs
  - Respecter les règles de sécurité et les consignes pratiques
  - Respecter la différence (âge, rythme, capacité)

# RETRAITES

## INTERETS

- Apprendre, écouter, découvrir sur soi, sur l'autre (l'enfant)
- Apporter une expérience, un savoir-faire, des idées dans le cadre d'une activité et du projet avec les enfants.
- Tisser des liens intergénérationnels
- Se rendre utile tout en prenant du plaisir

## DROITS

- Choisir de faire ou de ne pas faire selon son rythme et ses capacités
- Accompagner les activités en apportant son expérience, son avis, ses suggestions sans les imposer aux animateurs
- Etre reconnu pour son investissement (accueil, politesse, remerciements)
- Prendre connaissance et appliquer les règles de sécurité de chaque structure
- Ne pas être seul avec les enfants
- Faire part d'idées aux professionnels lors de la séance de préparation (séance 0) de chaque structure
- Avoir la possibilité d'apporter du matériel de récupération en accord avec l'équipe d'animation
- Etre informé du fonctionnement de la structure et du déroulement du projet lors de la séance de préparation (séance 0) de chaque structure
- Etre informé par le service intergénérationnel de la charte et des lois républicaines sur la laïcité.

## DEVOIRS

- Respecter le projet et le mode de fonctionnement dans les structures et pour toutes activités extérieures
- Etre en accord avec les choix de l'équipe d'animation
- Respecter les rythmes et les choix des enfants, se mettre à leur niveau
- Respecter les repères et l'autonomie établis pour l'enfant : ne pas faire à sa place
- Respecter les horaires fixés lors de la séance de préparation (séance 0) de chaque structure
- Participer à des réunions de présentation et des séances de préparation des activités (les absents devront appliquer les décisions prises lors de ces réunions)
- Respecter les lois républicaines sur la laïcité
- S'inscrire aux activités intergénérationnelles auprès du service concerné, prévenir en cas d'annulation ou d'inscriptions supplémentaires
- Ecouter l'autre et le laisser s'exprimer
- Appliquer la charte intergénérationnelle
- S'interdire toute remarque en public qui pourrait porter préjudice à autrui

# PROFESSIONNELS

## CLM, CLE - Service 12/15 ans Service Intergénérationnel

- INTERETS**
- Créer des liens intergénérationnels pour apporter à chacun
  - Valoriser la transmission du savoir par le plaisir, l'échange et la découverte
  - Inviter au partage en favorisant la convivialité
  - Tout mettre en œuvre pour le respect de la différence (âge, rythme, capacité, culture, fonctionnement)
  - Œuvrer ensemble pour l'aboutissement du projet intergénérationnel
  - Tendre vers une cohésion par la concertation pour aboutir à une véritable transversalité.

- DROITS**
- Etre informé du suivi des activités lors de réunions de bilan (2 par trimestre)
  - En cas de nécessité, se contacter entre professionnels, sans attendre la réunion bilan
  - Reconnaître que les professionnels sont seuls garants du fonctionnement et de l'organisation de leur structure d'accueil et des sorties

- DEVOIRS**
- Concevoir, élaborer, accueillir, organiser les projets (projet ou programmation détaillée écrits) : les animateurs doivent tout mettre en œuvre pour préparer, encadrer et s'investir dans l'activité
  - Accueillir les différents acteurs et reconnaître leur investissement
  - Etre à l'écoute
  - Mettre en place des réunions de bilan entre professionnels (2 par trimestre)
  - Communiquer les éléments de suivi des activités au cours des réunions de bilan entre professionnels
  - Transmettre les listes des retraités inscrits avant les séances de préparation (séance 0) de chaque structure (liste envoyée par mail)
  - Participer aux réunions de présentation et séances de préparation (séance 0) avec le public retraité
  - Prévoir une enveloppe budgétaire des services ou structures concernés, adaptée en fonction des projets dans le cadre de la mutualisation des moyens (pas de participation financière du public)
  - Ne pas laisser les retraités gérer seuls l'activité
  - Mettre en place des règles de sécurité et les faire appliquer
  - Respecter et faire respecter les lois républicaines sur la laïcité
  - Informer les retraités sur les risques couverts par les assurances de la ville et la responsabilité civile
  - Appliquer et faire appliquer la charte intergénérationnelle

## Ont collaboré à la rédaction de ce document :

### Professionnels :

Les responsables des services suivants et les agents concernés de chaque structure

#### - Service Intergénérationnel :

Le responsable du service  
La coordinatrice des centres d'activités

#### - Direction Petite enfance :

Crèche des Moineaux

#### - Centres de loisirs maternels :

Jean Moulin  
Marcellin Berthelot  
Jean Jacques Rousseau  
Langevin Wallon  
Henri Martin

#### - Centres de loisirs élémentaires :

Jean Jacques Rousseau  
Léon Bourgeois

#### - Service des 12-15 ans :

La responsable du service  
ou son représentant

### Retraités :

Michèle Auneau  
Raoul Fortas  
Brigitte Honold  
Pierrette Jonet  
Marie-Joseph Lamy  
Guy et Christiane Lefort  
Albert Morillo  
Alice Valet

## ADRESSES UTILES

### VILLAGE DES FOSSÉS-JEAN GARE DU STADE

#### Centres de Loisirs Maternel

- Jean-Jacques Rousseau :  
52, rue Jean-Jacques Rousseau
- Marcellin Berthelot : 100, bd Valmy
- Langevin Wallon : 31, rue Jules Michelet

#### Centre de Loisirs Élémentaire

- Jean-Jacques Rousseau : 52, rue Jean-Jacques Rousseau
- Langevin Wallon : 31, rue Jules Michelet

#### Centre Nature

- 16, rue Solférino

### VILLAGE DU PLATEAU

#### Centre d'Activités Chatou

- 37, rue de Chatou

#### Centre de Loisirs Maternel

- Henri Martin : 1, rue Moslard

#### Centres de Loisirs Élémentaires

- Henri Martin : 8, rue Trasbot (le mercredi et vacances)
- Henri Martin : 325, rue Gabriel Péri (le soir en semaine)

#### Crèche parentale associative « Galipette »

- 7, rue Pierre Deloron

### VILLAGE DU CENTRE VILLE

#### Centre de Loisirs Élémentaire

- Hoche : 119, rue Hoche

### VILLAGE PETITE GARENNE

#### Centre de Loisirs Maternel

- Jean Moulin : 56, rue d'Estienne d'Orves

#### Centres de Loisirs Élémentaires

- Buffon : 3, rue des Canibouts
- Léon Bourgeois A : 3, rue Léon Bourgeois
- Léon Bourgeois B : 5, rue Léon Bourgeois

#### Crèche municipale Les Moineaux

- 267, bis rue des Gros Grès

